

Backnang, le 12/08/2026

Déclaration de conformité PPWR

Déclaration du producteur conformément au règlement relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (UE) 2025/40

Le nouveau règlement européen sur les emballages (PPWR – Packaging and Packaging Waste Regulation) est entré en vigueur le 11 février 2025 et s'applique de manière obligatoire à compter du 12 août 2026. Il introduit des changements importants en matière de recyclage, de restrictions de substances et d'obligations des fabricants. Cette législation vise à garantir un niveau élevé de protection de l'environnement et s'inscrit ainsi pleinement dans les engagements entrepreneuriaux de KARASTO Armaturenfabrik Oehler GmbH.

Par la présente, nous confirmons, au mieux de nos connaissances, que les emballages que nous fournissons satisfont pleinement aux exigences du **règlement PPWR (UE) 2025/40**.

Nous confirmons en particulier le respect des points essentiels suivants du règlement :

- **Recyclabilité** : Nos emballages sont 100 % recyclables, de sorte qu'ils peuvent être triés efficacement et valorisés matériellement à la fin de leur cycle de vie.
- **Réduction des substances nocives** : Les concentrations de plomb, de cadmium, de mercure et de chrome hexavalent ainsi que les restrictions relatives aux PFAS se situent dans les limites légalement prescrites.
- **Minimisation des emballages** : Nous optimisons en permanence la conception et la fonctionnalité de nos emballages afin de réduire le taux de vide ainsi que le poids et le volume au minimum techniquement nécessaire, dans le but de diminuer la consommation de ressources.

Afin de sécuriser la chaîne d'approvisionnement et dans l'intérêt d'une sécurité maximale des produits, nous exigeons et suivons également la mise en œuvre de ces exigences du côté de nos fournisseurs. L'assurance de la conformité PPWR fait partie intégrante de notre qualification des fournisseurs.

Cordialement,
KARASTO Armaturenfabrik Oehler GmbH